

Image not found or type unknown



je ne voie plus ma fille.du jour au lent demain sa mère est parti

Par **nejma2008**, le **14/05/2009** à **20:43**

Bonjour,la mère de ma fille a fait une audition , avec son avocat. pour que je ne voie ma fille que une foie par moi, et ma pourrie sur le rapport: en disant que j été violant devant ma fille, et que j'éété alcoolique, et jaloux, et para no, et imprévisible, et fou.mais c pas vraie au contréer cet elle qui ai malade.et je ne boire pas d'alcool. Es que c'est possible de qu'il me retir l'autorité parental, et que je ne voye pas ma fille comme tout le monde?